

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

NOËL, Léon, *Comprendre de Gaulle*, Plon, Paris, 1972, 296 p. + notes, annexes, index.

par Ludmila Bovet

*Études internationales*, vol. 4, n°1-2, 1973, p. 214.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700315ar>

DOI: 10.7202/700315ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

les réactions des personnes impliquées, est doublé d'un hommage rendu aux qualités d'homme d'État du général de Gaulle qui réussit à mettre fin au conflit déclenché en 1954.

\* \* \*

NOËL, Léon, *Comprendre de Gaulle*, Plon, Paris, 1972, 296 p. + notes, annexes, index.

*Une approche différente, mais une même admiration respectueuse se révèlent dans le second ouvrage.*

Le diplomate et écrivain Léon Noël fut, dès 1948, un membre actif du RPF (Rassemblement du Peuple Français) et, à ce titre, il eut l'occasion de connaître de très près le général de Gaulle et d'étudier sa psychologie. C'est la somme de ses réflexions qu'il livre ici, examinant les qualités qui l'ont le plus frappé chez cet homme et les illustrant par des exemples nombreux et vivants qui donnent au lecteur l'impression d'un contact personnel avec cette figure déjà légendaire. En traçant le portrait du général, l'auteur réfute également les arguments les plus fréquents de ses détracteurs et réussit à démontrer que ses dons et son action d'homme d'État le situent parmi les hommes les plus exceptionnels que la France ait connus.

TORELLI, Maurice et BAUDOUIN, Renée, *Les droits de l'homme et les libertés publiques par les textes*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, 1972, 387p.

*Rendre accessibles aux étudiants les textes les plus représentatifs qui ont trait aux libertés publiques, tel est le but de ce recueil. L'ordre de présentation est le suivant :*

1. Les droits de l'homme sur le plan interne, qui passe en revue le statut des pays européens, puis des pays d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.
2. Les droits de l'homme sur le plan international, qui présente les textes relatifs à la reconnaissance conventionnelle des droits de l'homme (sur le plan mondial et régional) puis aux mécanismes de contrôle des droits

*de l'homme (contrôle politique et contrôle juridictionnel).*

ZARISKI, Raphaël, *Italy, the Politics of Uneven Development*, (Modern comparative politics series), Dryden Press, Illinois, 1972, 360p. + bibliographie, index.

*L'Italie est l'une des dix puissances industrielles du monde et cependant le pourcentage de ses travailleurs employés dans l'agriculture est plus élevé que celui d'aucune autre nation du Marché commun ; par ailleurs, si le Nord du pays bénéficie de niveaux de vie égaux à ceux du nord-ouest de l'Europe, le Sud et la Sicile mènent l'existence des pays sous-développés. Le système politique même du pays est resté singulièrement arriéré. Ce sont les différents facteurs de cette situation que l'auteur met en évidence dans cette étude d'ensemble du système politique italien.*

\* \* \*

*Parmi les publications de la Librairie générale de droit et de jurisprudence (Paris), signalons les titres suivants parus en 1972 :*

CONSTANTINESCO, Léontin-Jean, *Traité de droit comparé*, tome 1 : *Introduction au droit comparé*, 243p. (2 autres volumes sont à venir).

*L'auteur y apporte son point de vue personnel sur la question controversée de savoir si le droit comparé n'est qu'une simple méthode ou s'il peut être considéré comme une science autonome. Dans le tome 1, il explique d'abord les raisons d'être du droit comparé, puis il dresse un vaste bilan historique de cette discipline depuis le début du siècle passé jusqu'à nos jours, pour enfin exposer sa propre théorie, la théorie des éléments déterminants, qui permet de fonder, à côté de la méthode comparative, la science des droits comparés en tant que discipline autonome.*

*Le deuxième volume sera consacré à une analyse systématique et approfondie de la méthode comparative et le troisième examinera*